

Un APERÇU de la PAUVRETE en ARDECHE

Selon une définition de la pauvreté monétaire et relative, environ 50 000 Ardéchois sont pauvres (soit 15%, un sur sept). Ils vivent avec moins de 60% de ce dont dispose la moitié des français. Cette réalité statistique, objective et sèche présente de nombreuses facettes :

- La pauvreté est très fréquente parmi les familles monoparentales ou nombreuses, de ce fait 14.000 enfants vivent dans la pauvreté. Néanmoins les pauvres sont majoritairement des personnes seules.
- Les quadragénaires constituent la classe d'âge la plus importante parmi les pauvres. Cependant le risque de pauvreté est plus élevé chez les moins de 30 ans. Il est au plus bas entre 60 et 74 ans, et touche 7.500 retraités qui disposent de revenus très modestes.
- La modicité du budget des ménages pauvres se traduit au quotidien par des restrictions sérieuses sur les loisirs, les transports et l'alimentation réduite de 33% par rapport à un ménage moyen. Elle limite également la chance de disposer d'un logement décent.
- Les difficultés d'emploi : chômage déclaré ou non, temps partiel imposé, statut précaire concernent environ 35 000 ardéchois et impliquent des revenus modestes ou instables.
- La pauvreté est plus répandue parmi les foyers de l'ouest ardéchois, cependant c'est clairement dans la vallée et les plus grandes villes que se trouvent le plus grand nombre de ménages pauvres.
- La pauvreté, qui revêt de multiples formes, est souvent habituellement dissimulée dans l'espace public. Elle s'alimente largement du non recours au droit probablement important en Ardèche. En effet les prestations sociales réduiraient le nombre de personnes pauvres de presque un tiers.

50.000 Ardéchois pauvres, un chiffre brut

Les déclarations fiscales servent de base de calcul à l'INSEE pour mesurer la pauvreté monétaire relative. La présente note mobilise largement cet indicateur objectif mais simplificateur.

| CHIFFRES REPERES (année 2012, 1) | ARDECHE | FRANCE (métro.) |
|--|---------|-----------------|
| Taux de pauvreté monétaire | 14,8 % | 13.9% |
| Niveau de vie médian mensuel (par personne) | 1.555 € | 1.650 € |
| Nombre de personnes pauvres (hors sans abris et communautés) | 47.400 | 9.068.500 |
| Seuil de pauvreté par personne et par mois | 987 € | 987 € |

Pauvreté et Pauvreté

On distingue habituellement pauvreté relative et absolue. La première qui met l'accent sur les inégalités au sein d'une société, donne lieu annuellement à l'élaboration de statistiques précises tels que le taux de pauvreté, le niveau de vie, la grande pauvreté.... La seconde, la pauvreté absolue, se fonde sur les conditions de vie, et s'appuie sur les notions de « reste à vivre », de « budget de référence » et de « pauvreté en conditions de vie ».

La **Pauvreté** qui se réfère à la notion de ressources financière se différencie de :

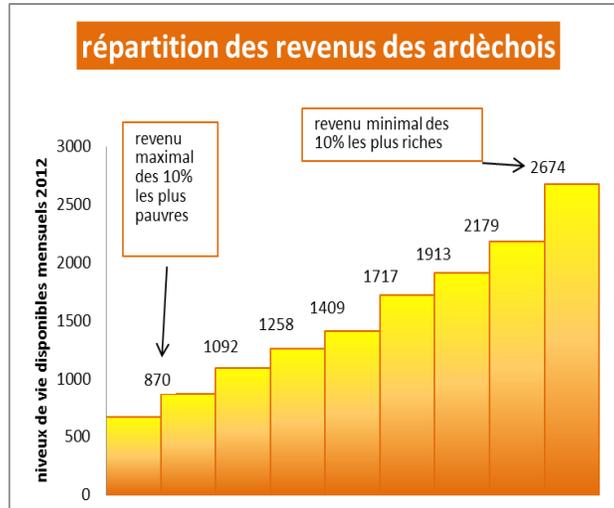
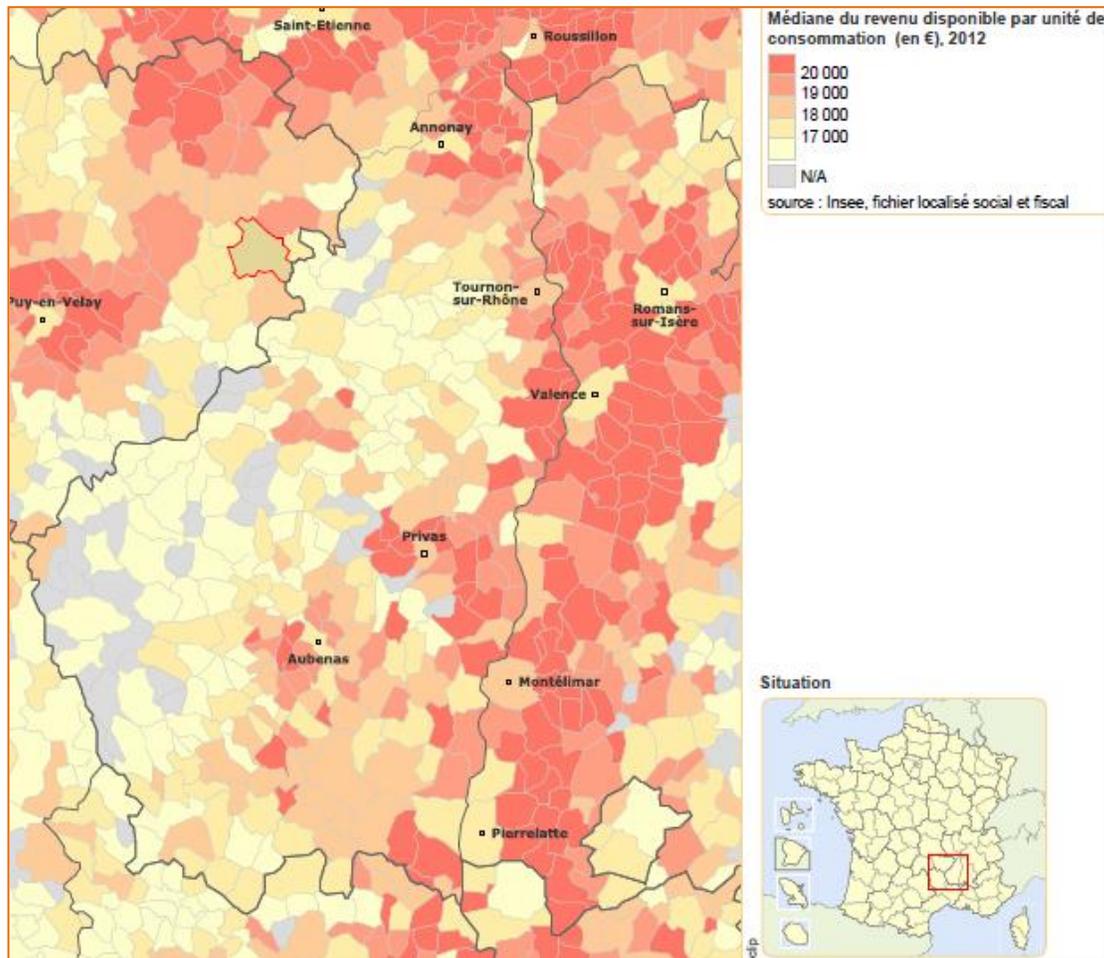
- la **précarité**, qui renvoi à l'instabilité des revenus et des équilibres de vie
- la **fragilité**, qui évoque les notions de risque qu'il soit de santé, psychologiques...
- La **vulnérabilité**, qui met l'accent sur la notion de risque, et donc de prévention
- L'**exclusion**, qui relève des difficultés d'inclusion d'insertion ou de cohésion sociale.

Ce sont souvent les mêmes personnes qui vivent ces différentes difficultés.

L'Ardèche compte en 2012, 47.400 personnes pauvres dont le **revenu par personne est inférieur à 987 € par mois** (après impôts et aides sociales). Parmi celles-ci 32.000 personnes en grande pauvreté ont un niveau de vie inférieur à 869 €. Les sans-abris et personnes vivant en communauté ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

La moitié des Ardéchois vit avec plus de 1555 € mensuel de revenu disponible par personne. (2)

Les zones les plus urbanisées bénéficient de revenus moyens plus élevés. Du fait de leur densité elles abritent néanmoins le plus grand nombre de ménage pauvres.



😊 !!!

😊 La répartition des revenus est plus égalitaire en Ardèche qu'en France : Les 10% les plus riches bénéficient de 3,1 fois le revenu des 10% les plus pauvres (3,6 fois en France Métropolitaine)

😊 En 2013 la pauvreté et les inégalités baissent. Entre 1970 et 2004, le taux de pauvreté en France n'a cessé de diminuer, reparti ensuite à la hausse, il est depuis 2010 très instable.

Les analyses de la répartition des revenus par l'INSEE.

L'INSEE utilise la base de données des déclarations des ménages fiscaux et ajoute pour chacun les prestations sociales évaluées puis retranche les impôts directs afin de calculer un revenu disponible.

- Le revenu médian est celui qui partage la population en deux moitiés.
- Le seuil de pauvreté est fixé à 60% du revenu médian national
- Le taux de pauvreté est la part de ménage ou de personne en dessous de ce seuil
- La grande pauvreté et la très grande pauvreté caractérisent les personnes qui disposent de revenus inférieurs à 50% et à 40% de la médiane des revenus nationaux
- Le niveau de vie est le revenu disponible rapporté à une personne. L'INSEE dénombre le nombre d'unités de consommation qui composent le ménage : le premier adulte compte pour 1 ; les autres personnes de 14 ans et plus pour 0,5 les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.
- **Le seuil de pauvreté 2013 se situe ainsi à :**
 - 987 € pour une personne seule
 - 1480 € pour un couple
 - 2072 € pour une famille de 4 avec deux enfants de moins de 14 ans
- Les personnes vivant en communauté ou sans abris ne sont pas pris en compte dans les données fiscales.
- Les données fiscales, parce qu'elles sont issues de la déclaration de foyer, et que l'homme est souvent désigné comme personne de référence, décrivent mal les différences de revenus par sexe.

50.000 ardéchois avec un budget moyen de 650 € par personne et par mois

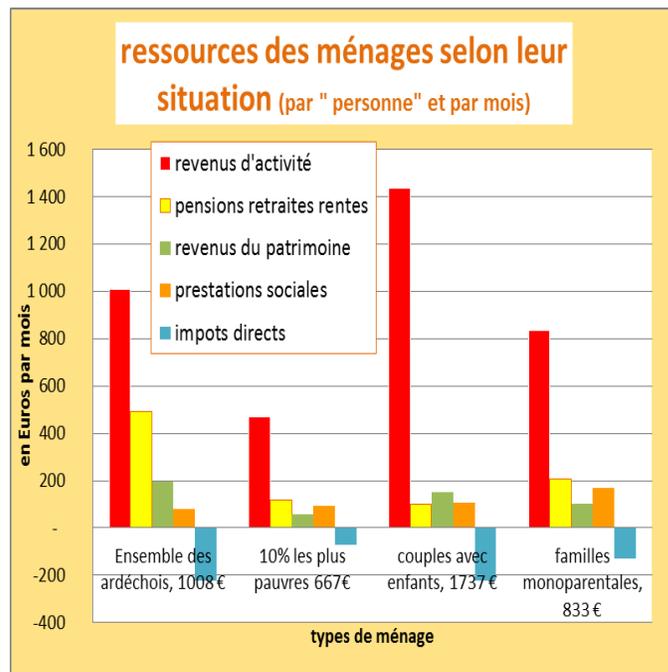
Les ménages les 10% les plus pauvres disposent en Ardèche d'un revenu mensuel moyen par personne (soit par UC) d'environ 650 €. **Leurs ressources** sont les suivantes (2) :

- 45% de revenus d'activité,
- 22% de pension, retraite ou rente (du fait de l'importance de la population âgée)
- 32% de prestations sociales (prestations familiales ou logement, minima sociaux)
- 5% de revenus du patrimoine
- et sont dégrévés à hauteur de 11% par les impôts directs (les impôts indirects tels que la TVA ne sont pas pris en compte).

Ce que l'on dénomme « **pauvreté en conditions de vie** » se fonde sur les déclarations des ménages, les données sont disponibles uniquement au niveau national. 27 difficultés sont énoncées, classées en 4 types. Parmi les ménages interrogés :

- 15% vivent une insuffisance de ressource,
- 9% sont en retard de paiement
- 13% restreignent leur consommation (notion de privation sérieuse),
- 6% ont des difficultés de logement

En synthèse, 12.5% des ménages cumulent 8 des 27 difficultés. Ils sont considérés comme pauvres « en condition de vie ». Ainsi que l'on se base sur les déclarations des ménages ou sur les statistiques des données fiscales, les résultats sont comparables.



Les prestations sociales bénéficient à tous les ardéchois : environ 17 € par mois pour les plus aisés, et 257 € pour les plus pauvres, respectivement 0.5% et 32% des revenus. (2, 3)



Les plus pauvres épargnent ! : 28% sont propriétaires, 25% ont une épargne retraite, 16% une épargne logement 7% des placements mobiliers ou immobiliers (3)

| Composition du niveau de vie des 10% les plus pauvres (2, 3) (Montants par mois) | Montant en Ardèche | Répartition en Ardèche (%) | Répartition Nationale (%) |
|---|--------------------|----------------------------|---------------------------|
| revenus d'activité | 287 | 42,5 | 43,1 |
| dont traitements, salaires, chômage | 215 | 33,8 | 32,3 |
| dont revenus non-salariés | 46 | 4,1 | 6,9 |
| pensions retraites rentes | 137 | 16,9 | 20,5 |
| revenus du patrimoine | 23 | 2,4 | 3,5 |
| prestations sociales | 257 | 45,7 | 38,5 |
| dont prestations familiales | 73 | 12,5 | 11,0 |
| dont minima sociaux | 86 | 15,7 | 12,9 |
| dont prestations logement | 95 | 16,9 | 14,2 |
| impôts | -53 | -7,8 | -8,0 |
| TOTAL | 650 | 100 | 100,0 |

Budget de référence, reste à vivre

L'ONPES et le CREDOC (5) ont travaillé sur les budgets de référence en mobilisant des panels de citoyens et d'experts. L'objectif étant de déterminer « un revenu minimum décent par catégories de ménage ». Il en ressort que ces budgets de référence se situent entre 21% (pour un couple d'actif) et 38% (pour une famille monoparentale avec 2 enfants) au-dessus du seuil de pauvreté et entre 37% (pour un couple de retraité) et 54% (pour un couple avec deux enfants) au-dessus des minima sociaux (ASPA, RSA).

Une approche similaire est assurée depuis les années 50 par l'UNAF, un niveau de vie décent suppose en 2013 des revenus de 3.624 €/mois pour une famille avec 3 enfants, ressources dont ne dispose pas 45% des familles ardéchoises. Pour un ménage composé d'une mère seule avec un adolescent le niveau est évalué à 2.174 € ; en Ardèche, 80% des ménages monoparentaux n'atteignent pas ce niveau.

L'URCCAS et la MRIE ont conduit une étude sur le « reste pour vivre », à partir des budgets des ménages qui fréquentent les CCAS de Rhône-Alpes. Ils constatent que le « reste pour vivre », une fois les dépenses contraintes payées (coût du lieu de vie, charges locatives eau, énergie, dépenses de santé pension alimentaire, télécommunication, transport, scolarité/ garde d'enfants, impôts et taxes, assurances, dettes) se monte à 155 € par mois et par unité de consommation, soit 35 € par semaines, 5 € par jour.

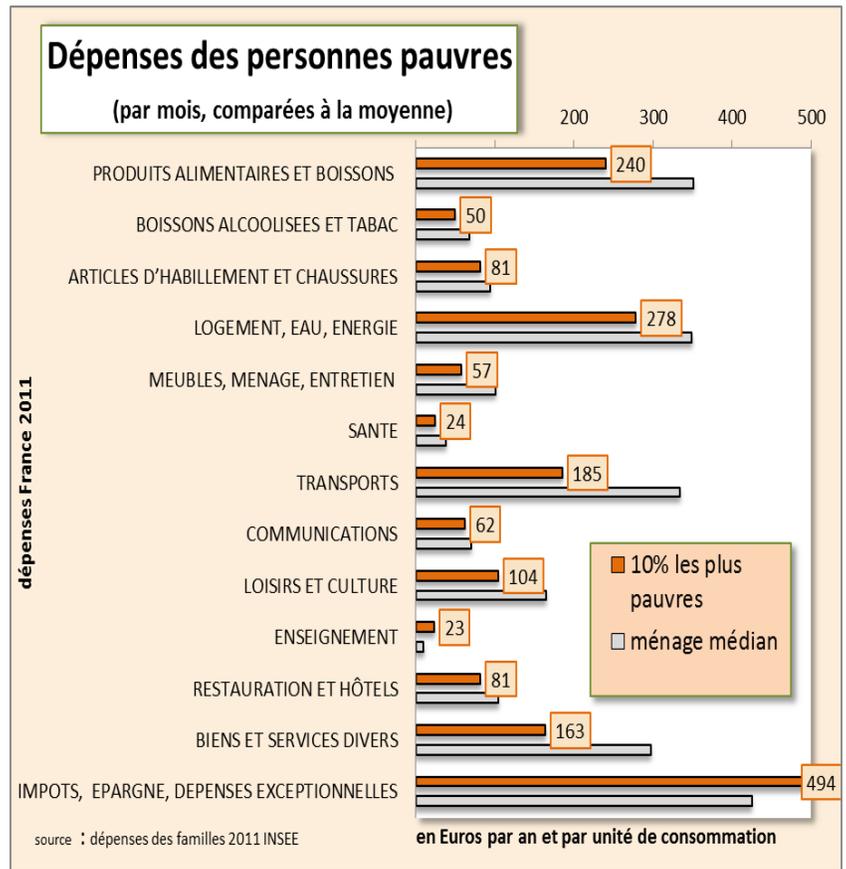
Des privations sérieuses pour un ardéchois sur sept.

En moyenne nationale les **dépenses alimentaires** des pauvres se situent à 2/3 de celles des ménages moyens. Un équivalent de 8€ par jour et par adulte au lieu de 12 €.

Les dépenses de santé sont également réduites.

Les **loisirs et la culture** sont particulièrement sacrifiés. Le départ en vacance (plus de 4 nuitées) n'est pratiqué que par un tiers des ménages modestes.

Dans notre cadre rural, les dépenses liées aux **déplacements** peuvent sembler importantes, en réalité elle sont plus modérées que dans les grandes villes et toujours très contrôlées par les ménages pauvres. L'impassé est habituellement faite par les familles sur la seconde voiture. Les dépenses pour les télécommunications, demeurent élevées et semblent palier ces économies sur les déplacements.



!!!

- les dépenses d'enseignement sont plus élevées pour les ménages pauvres que pour l'ensemble des foyers
- Selon l'UNAF l'écart de prix entre la province et la Région parisienne atteint 8,1% dans le budget d'une famille avec 3 enfants. La différence porte surtout sur le logement et les transports

Les dépenses des ménages pauvres sont marquées par des économies drastiques sur le mobilier les dépenses de ménage et d'entretien, l'équipement de la maison.

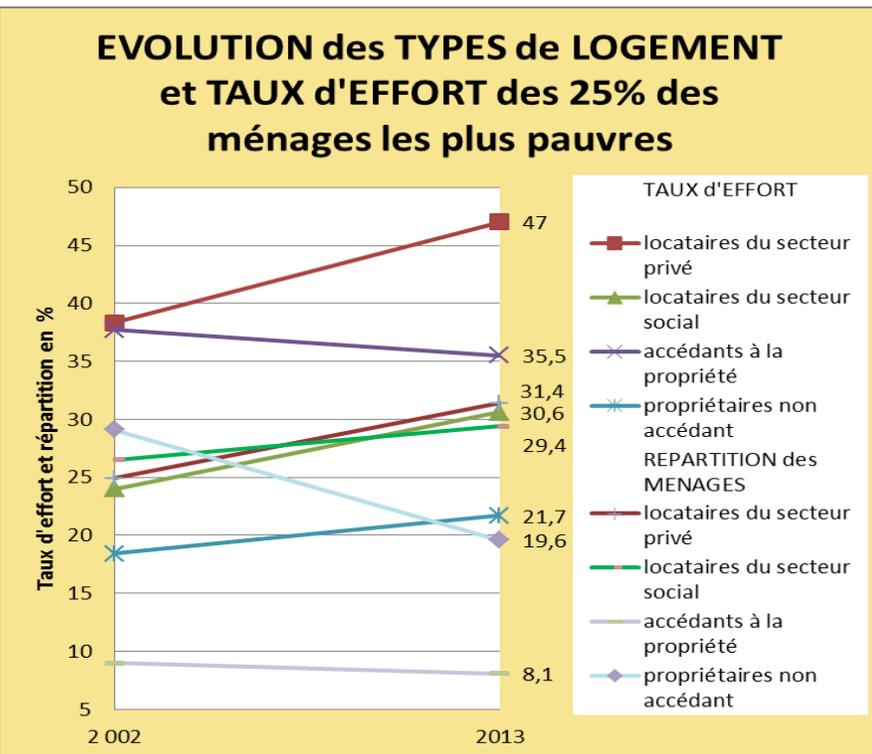
Les **dépenses liées au logement** représentent un poste contraint et majeur du budget des ménages pauvres. En 10 ans, il est passé de 28 à 36% des dépenses. En Ardèche le taux d'effort logement des bénéficiaires des aides CAF atteint 19,1%, plus que la moyenne nationale. La modération des

loyers n'est pas proportionnelle à la modestie des revenus. De plus la faible qualité thermique des logements peut entraîner des surcoûts énergétiques, particulièrement sur le plateau.

Le logement est structurellement une dépense majeure dans le budget des personnes seules. (8)

Si le **coût de la vie** paraît modéré en Ardèche, Selon la fondation Abbé Pierre les pauvres sont confrontés à de nombreux surcoûts dans leurs dépenses courantes, liés notamment à leur faible capacité de négociation.

De même l'INSEE calcule que depuis 1996, les prix des consommations payées par les plus pauvres augmentent davantage que les dépenses de plus riche. Cette divergence est le résultat de la différence des profils de consommation.

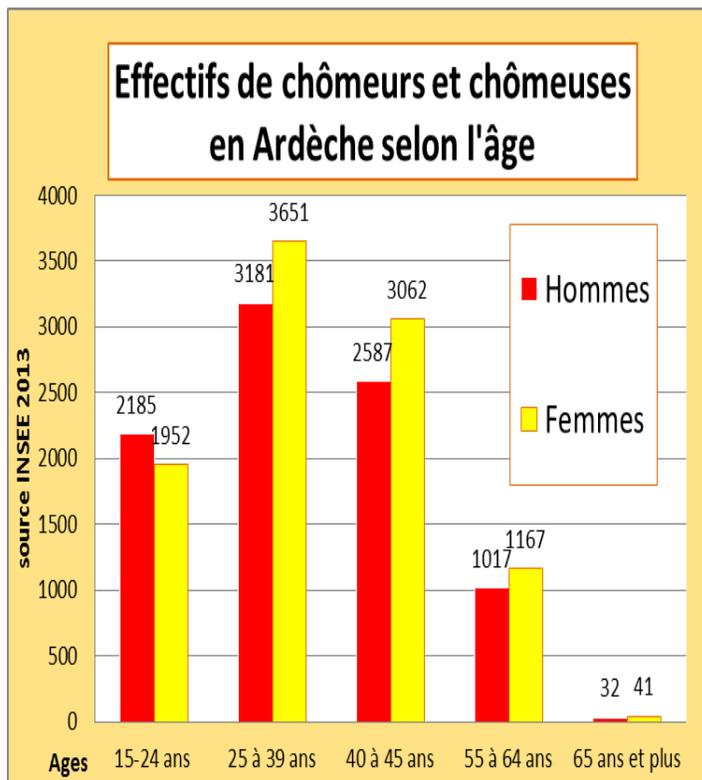


Près d'un quart des Ardéchois en difficulté d'emploi

Près de 20.000 Ardéchois sont chômeurs. Auprès de l'INSEE 18 800 personnes se déclaraient dans cette situation à l'INSEE en 2013. Et Pôle Emploi, en juin 2016 répertorie 19.200 inscrits sans emploi et 11.000 en activité réduite. Presque la moitié des demandeurs d'emplois sont inscrits depuis plus d'un an, chaque mois presque 1 sur 10 sort de la liste des demandeurs.

Avec la réforme des retraites, les seniors demeurent longtemps sur le marché du travail et sont ainsi davantage exposés au chômage. Symétriquement, du côté des jeunes le risque du chômage est très élevé après les études, notamment chez les moins diplômés, expliquant un taux de pauvreté majoré. 1600 emplois aidés en Ardèche atténuent les méfaits du chômage.

10 400 personnes de 25 à 54 ans sont **sans activité professionnelle** et ne sont pas inscrites au chômage, on estime que 7.000 souhaiteraient pourtant travailler, elles se situent dans le « halo du chômage ». Il s'agit pour deux tiers de femmes. Elles disposent donc pour la plupart de revenus réduits.



| EMPLOI et PAUVRETE: (9) | Données Ardèche | taux Ardèche | taux National |
|---|-----------------|--------------|---------------|
| Actifs (population de 15 ans et plus) | 141.326 | 72.8% | 73,2% |
| Inactifs de 25 à 54 ans | 10.410 | 8.8% | 9,4% |
| Chômeurs (INSEE RP 2013, | 18.803 | 13.3% | 13.1% |
| Employés (en emploi ou non) | 40.511 | 28,6% | 28.6% |
| Ouvriers (en emploi ou non) | 36.785 | 25,9% | 22.5% |
| Emplois à temps partiels | 24.346 | 21.9% | 17.4% |
| Salariés en CDD | 10.890 | 9.1% | 9.5% |
| Autres actifs précaires (apprentissage, intérim, emplois aidés, stagiaires) | 5.626 | 5.4% | 5.4% |

Le nombre de **travailleurs pauvres** en Ardèche peut-être estimé à 10.000 (8% des actifs occupés). Parmi eux nombre d'ouvrier et d'employés, catégorie aux revenus modeste qui représente, 58% des ardéchois actifs. Leur niveau de vie est inévitablement faible s'ils sont les seuls actifs du ménage et sans patrimoine. Et cette réalité perdure puisque le pouvoir d'achat des salaires nets diminue depuis 2010 pour les salariés du public et depuis 2012 pour les salariés du privé.

24.000 actifs occupés sont en **emploi à temps partiel**, (les 4/5^{èmes} sont des femmes) on considère que la moitié souhaiterait un temps de travail et des revenus supérieurs.

Enfin 16.500 Ardéchois disposent d'un emploi instable : CDD, intérimaires, apprentis, emplois aidés, stagiaires. Un certain nombre de travailleurs indépendants sont également dans une **situation précaire**. Ainsi, chaque année, un ménage sur quatre voit son niveau de vie diminuer de plus 10% par rapport à l'année précédente (moyenne nationale).

Les différentes difficultés d'emploi : faible rémunération, temps partiel, précarité, risque pour la santé et maladie professionnelle, horaires atypiques sont concentrés sur quelques métiers, souvent occupés par des femmes.

Formation

Un bon niveau de formation est un atout déterminant pour accéder à un emploi de qualité et constitue un moyen de prévention contre la pauvreté. Or 41% des enfants d'ouvriers non qualifiés obtiennent le bac, contre 63% en population moyenne.

70.500 ardéchois n'ont pas le niveau du brevet, un taux moyen de 36%, supérieur à la moyenne de France métropolitaine (27%).



☺ 38% de la population ardéchoise dispose de revenus professionnels. Ils étaient 37% en 1990. Le chômage et le vieillissement de la population ne réduisent pas la proportion d'actifs occupés.

☺ L'égalité des sexes progresse : en 2000 les femmes représentaient 57% des chômeurs, elles ne sont plus que 52% en 2013. Ce chiffre demeure plus élevé qu'au niveau national.

Des ardéchois surexposés à la pauvreté

Environ 2500 **Ardéchois sans domicile personnel** sont surexposés à la pauvreté (Soit environ 250 SDF, 200 résidents en habitat de fortune, 1500 hébergés chez des tiers en condition très défavorable, 500 hébergés en centre CHRS, CADA, HUDA ...). L'absence de domicile constitue une conséquence de la pauvreté, mais également une cause, par les effets négatifs sur la santé, les relations sociales, l'activité économique. Au niveau national, parmi les personnes sans domicile, 40% sont de sexe féminin, 30% des enfants, 55% des immigrés, 24% travaillent, 50% sont en bonne santé.

| POPULATION SUREXPOSEES à LA PAUVRETE | Données Ardèche | taux Ardèche | taux National |
|---|-----------------|--------------|---------------|
| Personnes sans domicile personnel | 2.450 | - | 0,9% |
| Population immigrée ou étrangère | 15.967 | 5,0 % | 9,6% |
| gens du voyage sans place en aire d'accueil (évaluation selon le Schéma départementale d'accueil. | 400 | - | - |
| Nombre de dossier de surendettement déposés (2013) | 773 | 4.7‰ | 8‰ |



☺ Le surendettement est en Ardèche moins fréquent que dans tous les départements de Rhône-Alpes : 253 dossiers par an pour 100.000 habitants. (BdF 2014)

☺ à 25 ans la moitié des jeunes est autonome en Ardèche : elle a un emploi et un logement autonome (POSRA 2009)

La pauvreté menace davantage 16.000 Immigrés ou étranger (8.500 étrangers immigrés, 6.300 immigrés Français, 1.200 étrangers nés en France) fragilisés par un niveau de formation faible, des emplois peu qualifiés, le chômage...et les difficultés d'intégration.

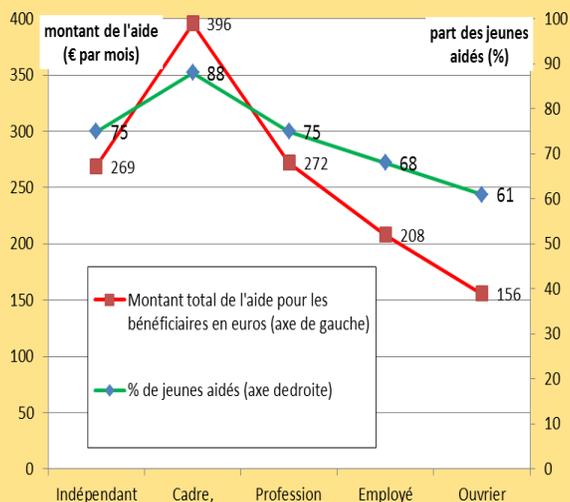
Les gens du voyage sont bousculés dans leurs modes de vie, de déplacement, leurs métiers traditionnels. Les itinérants réguliers qui ne peuvent disposer d'aires prévues à cet effet sont environ 400.

Les personnes qui sortent de prison, d'établissement pour personnes handicapés ou des dispositifs d'Aide Sociale à l'Enfance sont en situation particulièrement fragile.

En Ardèche, presque 800 **personnes se trouvent surendettées** à un niveau moyen de 35.000 €. Les dettes les plus importantes concernent l'immobilier, les crédits à la consommation, l'activité professionnelle ou les dettes alimentaires. Les plus fréquentes viennent des crédits à la consommation et des découverts bancaires. Dans un tiers des cas le surendettement touche des personnes séparées ou divorcées.

Les jeunes sont très inégalement touchés par la pauvreté, cependant très fréquente. 2400 jeunes autonomes de moins de 30 ans sont pauvres (1*2). L'inégalité, importante, est aggravée par le nonaccès au RSA socle ainsi que par la différence des niveaux de soutien que l'entourage peut accorder. L'instabilité, la précarité frappent également les jeunes, tout particulièrement ceux qui ont un faible niveau de formation. Moins de 50% des enfants d'ouvriers obtiennent un bac, en son absence le risque de chômage est doublé. La pauvreté frappent également les étudiants, peu nombreux à résider dans le département.

aides financière accordées aux jeunes de 18 à 24 ans selon la catégorie sociale du père



source : INSEE, France , 2014

LES NOUVELLES FIGURES de PAUVRES

Depuis 2010 différentes situations particulières ont semblé émerger auprès des associations de terrain : personnes au chômage, population étrangère, enfants et familles monoparentales, jeunes de moins de 25 ans, jeunes non qualifiés, jeunes diplômés du supérieur, personnes âgées. Par ailleurs l'ONPES retient 6 groupes de situation peu visibles : Les hébergés par des tiers, les familles d'enfants placés, les victimes de trouble de santé mentale, les sortants d'institution, les travailleurs indépendants pauvres, les jeunes ruraux et les néo-ruraux.

La problématique des travailleurs pauvres repérée en 1995 a donné lieu à la création du RSA activité.

Les données statistiques ne rendent pas compte de ces phénomènes.

La pauvreté des femmes

est aggravée par l'inégalité des revenus et particulièrement des salaires, ainsi que leur responsabilité de famille monoparentale. Le taux de pauvreté féminin est supérieur de 5% au taux masculin. Inégalité atténuée entre 50 et 75

ans.

Près de 14.000 enfants et 7.500 retraités ardéchois vivent dans la pauvreté

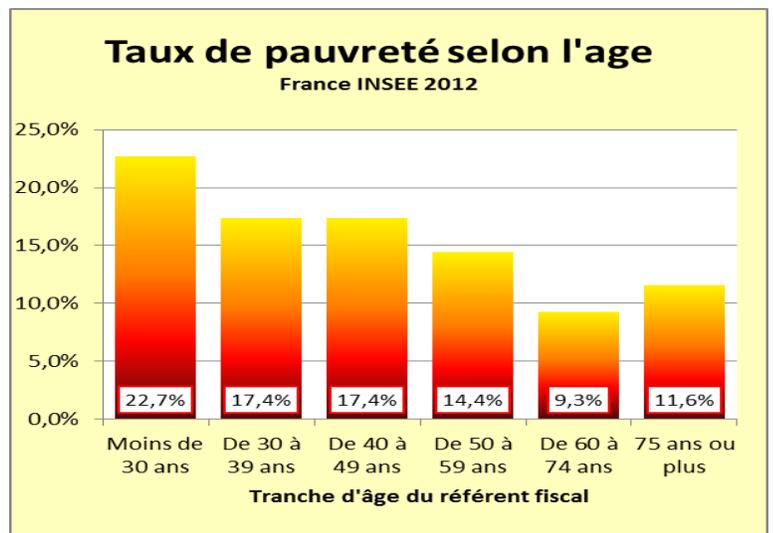
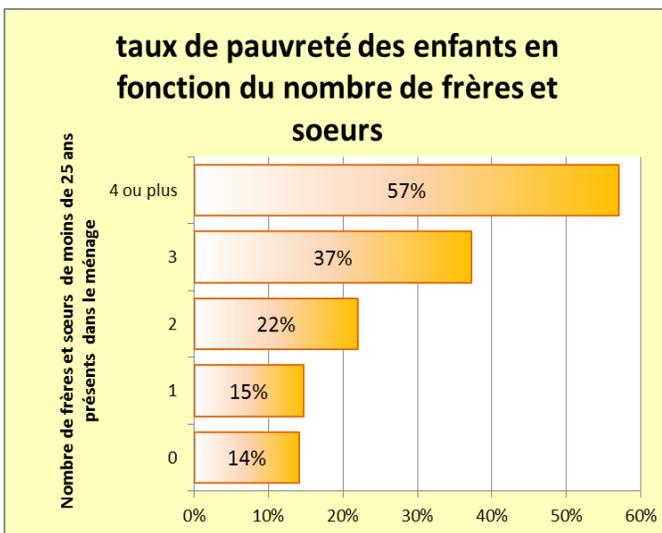
| Ages et Pauvreté des ménages(2) | nombre de ménages pauvres | taux de pauvreté Ardèche | taux de pauvreté National |
|---|---------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Age de la personne de référence du foyer fiscal | | | |
| moins de 30 ans | 2.420 | 22,7 % | 21.9 % |
| 30-39 ans | 3.300 | 17,4 % | 15.8 % |
| 40-49 ans | 4.580 | 17,4 % | 16.3 % |
| 50-59 ans | 3.810 | 14,4 % | 13.4 % |
| 60-74 ans | 3.280 | 9,3 % | 10.1 % |
| 75 ans ou plus | 2.690 | 11,6 % | 10.2 % |
| Pauvreté des personnes selon l'âge | Données Ardèche | taux Ardèche | taux National |
| Enfants en situation de pauvreté | 14.041 | 20.8% (*) | 19.6% |
| Retraités en situation de pauvreté | 7.378 | 8.4% (*) | 7.9% |

(*)Taux Ardèche calculé sur la base du taux national corrigé du taux de pauvreté de l'Ardèche

En Ardèche, plus de **20.000 ménages sont pauvres**. Le risque de pauvreté diminue avec l'âge jusqu'à 75 ans. Néanmoins les quadragénaires constituent la classe d'âge la plus importante parmi les pauvres

A tous les âges, les personnes seules sont particulièrement exposées.

Les **conditions de vie des enfants** sont particulièrement préoccupantes, conséquence des faibles revenus de certaines familles nombreuses ou monoparentales. Une situation qui complique leur éducation et remet en cause l'égalité des chances. Selon l'INSEE, le taux de pauvreté des enfants est de 20% en France. Eurostat calcul une part de 23% d'enfants exposé au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Les données CAF indiquent que 26,7% d'entre eux vivent dans une famille à faible revenu en Ardèche (7, année 2011)

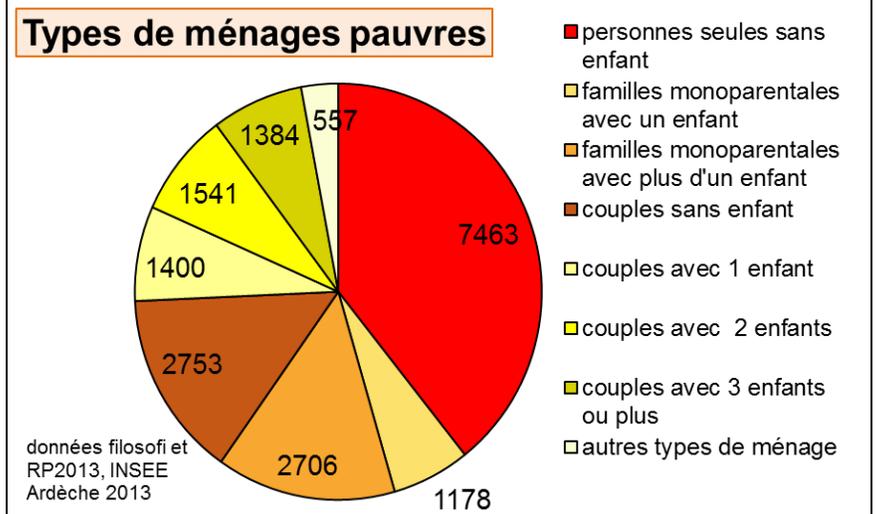


La situation financière moyenne des **retraités** est encore plutôt satisfaisante, spécialement lorsqu'ils sont propriétaires de leur logement. Cependant, certains connaissent des conditions de vie extrêmement précaires, notamment parmi les personnes seules, les femmes, et les générations les plus âgées. L'ASPA bénéficie à 3.100 personnes, Malgré sa revalorisation ce minimum vieillesse n'atteint pas l'objectif d'éliminer la pauvreté des personnes âgées. Au final 7.500 ménages de retraités sont pauvres.

😊 !!!

😊 La pauvreté des enfants de moins de 3 ans est réduite à 18% grâce à la mobilisation ciblée des aides CAF.

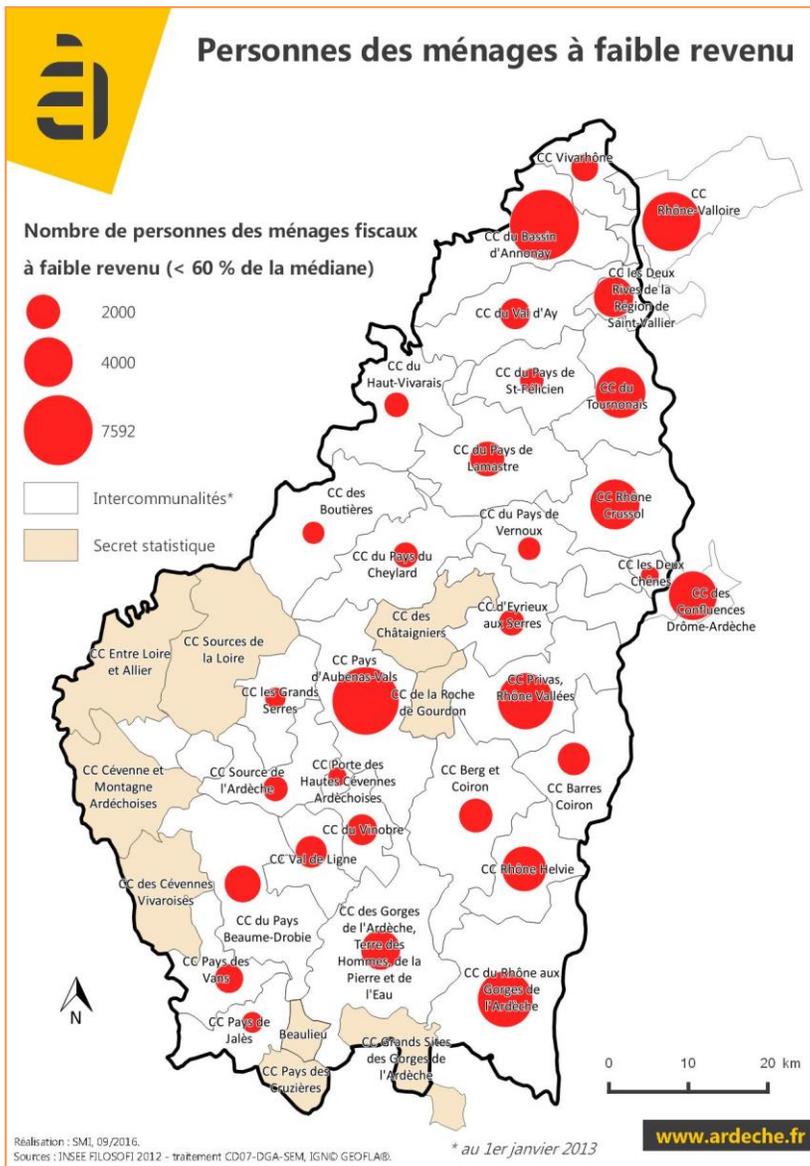
😊 En Ardèche, le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse a baissé de près de 1000 personnes en 10 ans, conséquence de la poursuite de l'augmentation du niveau des pensions de retraite.



La politique familiale est déterminante dans la lutte contre la pauvreté

Les **prestations sociales** réduisent la pauvreté monétaire de 6,5 points selon Julie LABARTHE (11). Ainsi en leur absence, le taux de pauvreté aurait atteint 20% au lieu de 14%. Les prestations familiales et allocations logements agissent pour 4,5 points. Les minimas sociaux interviennent pour 1,5 point, ciblés sur la grande pauvreté.

| bénéficiaires de minimas sociaux en Ardèche (au 31/12/2013) | |
|---|--------|
| allocataires d'un minima social (données 2012) | 17 600 |
| allocataires de l'AAH | 5 726 |
| allocataires du RSA Socle | 6 278 |
| allocataires ASV et ASPA (au 31/12) | 3 080 |
| allocataires de l'ASS (chômeurs âgés et de longue durée) | 2 235 |
| Allocataires de l'ASI (Invalidité) | 583 |
| allocataires AI-ATA (réfugiés, ex détenus..) | 107 |
| allocataires de l'AER/ATS (chômeurs âgés) | 183 |
| allocations veuvage | 16 |



L'une des principales limites à l'efficacité des minimas sociaux est le **non recours au droit**. Les études conduites au niveau national permettent d'estimer qu'un bénéficiaire potentiel du RSA socle sur trois n'en dispose pas. L'augmentation du nombre d'allocataires de ces dernières années est imputable à la fois à l'évolution de la pauvreté et à l'amélioration du nombre d'accédant à leur droit.

Le niveau du recours des Ardéchois aux aides interroge. En effet le taux de BRSA socle rapporté au nombre de foyers pauvres (de moins de 65 ans) n'est que de 43%, alors qu'il atteint de 54% en moyenne nationale (métropole).

Sur un volume de revenu disponible collectif des Ardéchois d'environ 4,5 milliard d'Euros, les prestations sociales représentent 320 millions d'euros, soit 5,2%. Les 20% de ménages les plus pauvres disposent de près de 7% de ce revenu collectif Ardéchois, les 20% les plus aisés en ont presque 40%.

Principales sources et ressources :

- (1) site INSEE / Thèmes/ revenus/ revenus et pauvreté
 - (2) site INSEE / bases de données / Données localisées, base de donnée FILOSOFI 2013
 - (3) Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2016, INSEE
 - (4) Les inégalités en France : Alternative économique et Observatoire des inégalités, Hors-série poche, septembre 2012
 - (5) Observatoire National de la Pauvreté et de l'exclusion Sociale (ONPES) site ONPES
 - (6) Observatoire des inégalités, site et notes de l'observatoire
 - (7) Dossiers de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion, années 2008, 2010, 2001, 2012, 2014
 - (8) Budget des familles INSEE, enquête nationale 2011
 - (9) site INSEE/ Thèmes/ Emploi-Travail
 - (10) Emploi, chômage, revenus du travail, INSEE référence, édition 2016
 - (11) DREES, Minima sociaux et prestations sociales, collection études et statistiques, éditions 2013, 2014, 2015
- (1*3) : Dans cette note, une référence de type (1*3) signifie que le taux ou le ratio de l'étude nationale (3) est appliqué, extrapolé, inféré sur les données de la source (1) pour l'Ardèche*